



Jeudi 17 octobre 2024

Rouen, Ville ambassadrice du don d'organes !

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du don d'organes et de greffe. A cette occasion, la Ville de Rouen vient de signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » et devient la première ville ambassadrice de Seine-Maritime.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Jean DE BEIR, Conseiller Municipal délégué à la Santé : « *Engagée dans la prévention santé et l'accès aux soins pour tous, c'est tout naturellement que la Ville de Rouen soutient la démarche portée par le collectif Greffes+ et devient « Ville ambassadrice du don d'organes ». Le maillage du territoire, avec notamment le CHU et l'Université de Rouen, va permettre de sensibiliser davantage la population à l'importance du don d'organes et donc de sauver des vies !* »

Pour Jean-Pierre SCOTTI, Président de la Fondation « Greffe de vie » : « *Le collectif Greffes+ remercie Monsieur le Maire et toute son équipe pour leur soutien à cette magnifique cause de solidarité et de fraternité qu'est le don d'organes. Ces actions, dont les panneaux aux entrées de la ville de Rouen, permettront d'interpeler la population, favoriseront les échanges et le partage de décisions entre proches et feront significativement baisser le taux de refus : « Entre proches, on se le dit ! »*

L'initiative des « Villes Ambassadrices du Don d'Organes » est lancée par le collectif Greffes+ depuis janvier 2023. Elle vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et développer ce geste de fraternité.

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant, notre refus de donner. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En signant la charte, la Ville de Rouen s'engage, en lien avec le CHU et l'Université de Rouen, à :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de Rouen, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher notre engagement tout au long de l'année
- Diffuser des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches sur le site de rouen.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe ;
- Installer sur nos principaux axes de circulation des panneaux Villes Ambassadrices du Don d'Organes (VADO) comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » sur le modèle des villes suivantes.



Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr, télécharger l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.





Jeudi 17 octobre 2024

Rouen, Ville ambassadrice du don d'organes !

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du don d'organes et de greffe. A cette occasion, la Ville de Rouen vient de signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » et devient la première ville ambassadrice de Seine-Maritime.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Jean DE BEIR, Conseiller Municipal délégué à la Santé : « *Engagée dans la prévention santé et l'accès aux soins pour tous, c'est tout naturellement que la Ville de Rouen soutient la démarche portée par le collectif Greffes+ et devient « Ville ambassadrice du don d'organes ». Le maillage du territoire, avec notamment le CHU et l'Université de Rouen, va permettre de sensibiliser davantage la population à l'importance du don d'organes et donc de sauver des vies !* »

Pour Jean-Pierre SCOTTI, Président de la Fondation « Greffe de vie » : « *Le collectif Greffes+ remercie Monsieur le Maire et toute son équipe pour leur soutien à cette magnifique cause de solidarité et de fraternité qu'est le don d'organes. Ces actions, dont les panneaux aux entrées de la ville de Rouen, permettront d'interpeler la population, favoriseront les échanges et le partage de décisions entre proches et feront significativement baisser le taux de refus : « Entre proches, on se le dit ! »*

L'initiative des « Villes Ambassadrices du Don d'Organes » est lancée par le collectif Greffes+ depuis janvier 2023. Elle vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et développer ce geste de fraternité.

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant, notre refus de donner. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En signant la charte, la Ville de Rouen s'engage, en lien avec le CHU et l'Université de Rouen, à :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de Rouen, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher notre engagement tout au long de l'année
- Diffuser des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches sur le site de rouen.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe ;
- Installer sur nos principaux axes de circulation des panneaux Villes Ambassadrices du Don d'Organes (VADO) comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » sur le modèle des villes suivantes.



Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr, télécharger l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.





Jeudi 17 octobre 2024

Rouen, Ville ambassadrice du don d'organes !

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du don d'organes et de greffe. A cette occasion, la Ville de Rouen vient de signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » et devient la première ville ambassadrice de Seine-Maritime.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Jean DE BEIR, Conseiller Municipal délégué à la Santé : *« Engagée dans la prévention santé et l'accès aux soins pour tous, c'est tout naturellement que la Ville de Rouen soutient la démarche portée par le collectif Greffes+ et devient « Ville ambassadrice du don d'organes ». Le maillage du territoire, avec notamment le CHU et l'Université de Rouen, va permettre de sensibiliser davantage la population à l'importance du don d'organes et donc de sauver des vies ! »*

Pour Jean-Pierre SCOTTI, Président de la Fondation « Greffe de vie » : *« Le collectif Greffes+ remercie Monsieur le Maire et toute son équipe pour leur soutien à cette magnifique cause de solidarité et de fraternité qu'est le don d'organes. Ces actions, dont les panneaux aux entrées de la ville de Rouen, permettront d'interpeler la population, favoriseront les échanges et le partage de décisions entre proches et feront significativement baisser le taux de refus : « Entre proches, on se le dit ! »*

L'initiative des « Villes Ambassadrices du Don d'Organes » est lancée par le collectif Greffes+ depuis janvier 2023. Elle vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et développer ce geste de fraternité.

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant, notre refus de donner. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En signant la charte, la Ville de Rouen s'engage, en lien avec le CHU et l'Université de Rouen, à :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de Rouen, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher notre engagement tout au long de l'année
- Diffuser des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches sur le site de rouen.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe ;
- Installer sur nos principaux axes de circulation des panneaux Villes Ambassadrices du Don d'Organes (VADO) comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » sur le modèle des villes suivantes.



Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr, télécharger l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.





Jeudi 17 octobre 2024

Rouen, Ville ambassadrice du don d'organes !

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du don d'organes et de greffe. A cette occasion, la Ville de Rouen vient de signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » et devient la première ville ambassadrice de Seine-Maritime.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Jean DE BEIR, Conseiller Municipal délégué à la Santé : « *Engagée dans la prévention santé et l'accès aux soins pour tous, c'est tout naturellement que la Ville de Rouen soutient la démarche portée par le collectif Greffes+ et devient « Ville ambassadrice du don d'organes ». Le maillage du territoire, avec notamment le CHU et l'Université de Rouen, va permettre de sensibiliser davantage la population à l'importance du don d'organes et donc de sauver des vies ! »*

Pour Jean-Pierre SCOTTI, Président de la Fondation « Greffe de vie » : « *Le collectif Greffes+ remercie Monsieur le Maire et toute son équipe pour leur soutien à cette magnifique cause de solidarité et de fraternité qu'est le don d'organes. Ces actions, dont les panneaux aux entrées de la ville de Rouen, permettront d'interpeler la population, favoriseront les échanges et le partage de décisions entre proches et feront significativement baisser le taux de refus : « Entre proches, on se le dit ! »*

L'initiative des « Villes Ambassadrices du Don d'Organes » est lancée par le collectif Greffes+ depuis janvier 2023. Elle vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et développer ce geste de fraternité.

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant, notre refus de donner. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En signant la charte, la Ville de Rouen s'engage, en lien avec le CHU et l'Université de Rouen, à :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de Rouen, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher notre engagement tout au long de l'année
- Diffuser des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches sur le site de rouen.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe ;
- Installer sur nos principaux axes de circulation des panneaux Villes Ambassadrices du Don d'Organes (VADO) comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » sur le modèle des villes suivantes.



Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr, télécharger l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.





Jeudi 17 octobre 2024

Rouen, Ville ambassadrice du don d'organes !

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du don d'organes et de greffe. A cette occasion, la Ville de Rouen vient de signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » et devient la première ville ambassadrice de Seine-Maritime.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Jean DE BEIR, Conseiller Municipal délégué à la Santé : « *Engagée dans la prévention santé et l'accès aux soins pour tous, c'est tout naturellement que la Ville de Rouen soutient la démarche portée par le collectif Greffes+ et devient « Ville ambassadrice du don d'organes ». Le maillage du territoire, avec notamment le CHU et l'Université de Rouen, va permettre de sensibiliser davantage la population à l'importance du don d'organes et donc de sauver des vies !* »

Pour Jean-Pierre SCOTTI, Président de la Fondation « Greffe de vie » : « *Le collectif Greffes+ remercie Monsieur le Maire et toute son équipe pour leur soutien à cette magnifique cause de solidarité et de fraternité qu'est le don d'organes. Ces actions, dont les panneaux aux entrées de la ville de Rouen, permettront d'interpeler la population, favoriseront les échanges et le partage de décisions entre proches et feront significativement baisser le taux de refus : « Entre proches, on se le dit ! »*

L'initiative des « Villes Ambassadrices du Don d'Organes » est lancée par le collectif Greffes+ depuis janvier 2023. Elle vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et développer ce geste de fraternité.

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant, notre refus de donner. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En signant la charte, la Ville de Rouen s'engage, en lien avec le CHU et l'Université de Rouen, à :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de Rouen, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher notre engagement tout au long de l'année
- Diffuser des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches sur le site de rouen.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe ;
- Installer sur nos principaux axes de circulation des panneaux Villes Ambassadrices du Don d'Organes (VADO) comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » sur le modèle des villes suivantes.



Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr, télécharger l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.





Jeudi 17 octobre 2024

Rouen, Ville ambassadrice du don d'organes !

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du don d'organes et de greffe. A cette occasion, la Ville de Rouen vient de signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » et devient la première ville ambassadrice de Seine-Maritime.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Jean DE BEIR, Conseiller Municipal délégué à la Santé : *« Engagée dans la prévention santé et l'accès aux soins pour tous, c'est tout naturellement que la Ville de Rouen soutient la démarche portée par le collectif Greffes+ et devient « Ville ambassadrice du don d'organes ». Le maillage du territoire, avec notamment le CHU et l'Université de Rouen, va permettre de sensibiliser davantage la population à l'importance du don d'organes et donc de sauver des vies ! »*

Pour Jean-Pierre SCOTTI, Président de la Fondation « Greffe de vie » : *« Le collectif Greffes+ remercie Monsieur le Maire et toute son équipe pour leur soutien à cette magnifique cause de solidarité et de fraternité qu'est le don d'organes. Ces actions, dont les panneaux aux entrées de la ville de Rouen, permettront d'interpeler la population, favoriseront les échanges et le partage de décisions entre proches et feront significativement baisser le taux de refus : « Entre proches, on se le dit ! »*

L'initiative des « Villes Ambassadrices du Don d'Organes » est lancée par le collectif Greffes+ depuis janvier 2023. Elle vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et développer ce geste de fraternité.

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant, notre refus de donner. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En signant la charte, la Ville de Rouen s'engage, en lien avec le CHU et l'Université de Rouen, à :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de Rouen, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher notre engagement tout au long de l'année
- Diffuser des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches sur le site de rouen.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe ;
- Installer sur nos principaux axes de circulation des panneaux Villes Ambassadrices du Don d'Organes (VADO) comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » sur le modèle des villes suivantes.



Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr, télécharger l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.





Jeudi 17 octobre 2024

Rouen, Ville ambassadrice du don d'organes !

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du don d'organes et de greffe. A cette occasion, la Ville de Rouen vient de signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » et devient la première ville ambassadrice de Seine-Maritime.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Jean DE BEIR, Conseiller Municipal délégué à la Santé : « *Engagée dans la prévention santé et l'accès aux soins pour tous, c'est tout naturellement que la Ville de Rouen soutient la démarche portée par le collectif Greffes+ et devient « Ville ambassadrice du don d'organes ». Le maillage du territoire, avec notamment le CHU et l'Université de Rouen, va permettre de sensibiliser davantage la population à l'importance du don d'organes et donc de sauver des vies !* »

Pour Jean-Pierre SCOTTI, Président de la Fondation « Greffe de vie » : « *Le collectif Greffes+ remercie Monsieur le Maire et toute son équipe pour leur soutien à cette magnifique cause de solidarité et de fraternité qu'est le don d'organes. Ces actions, dont les panneaux aux entrées de la ville de Rouen, permettront d'interpeler la population, favoriseront les échanges et le partage de décisions entre proches et feront significativement baisser le taux de refus : « Entre proches, on se le dit ! »*

L'initiative des « Villes Ambassadrices du Don d'Organes » est lancée par le collectif Greffes+ depuis janvier 2023. Elle vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et développer ce geste de fraternité.

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant, notre refus de donner. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En signant la charte, la Ville de Rouen s'engage, en lien avec le CHU et l'Université de Rouen, à :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de Rouen, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher notre engagement tout au long de l'année
- Diffuser des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches sur le site de rouen.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe ;
- Installer sur nos principaux axes de circulation des panneaux Villes Ambassadrices du Don d'Organes (VADO) comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » sur le modèle des villes suivantes.



Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr, télécharger l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.





Jeudi 17 octobre 2024

Rouen, Ville ambassadrice du don d'organes !

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du don d'organes et de greffe. A cette occasion, la Ville de Rouen vient de signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » et devient la première ville ambassadrice de Seine-Maritime.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Jean DE BEIR, Conseiller Municipal délégué à la Santé : « *Engagée dans la prévention santé et l'accès aux soins pour tous, c'est tout naturellement que la Ville de Rouen soutient la démarche portée par le collectif Greffes+ et devient « Ville ambassadrice du don d'organes ». Le maillage du territoire, avec notamment le CHU et l'Université de Rouen, va permettre de sensibiliser davantage la population à l'importance du don d'organes et donc de sauver des vies !* »

Pour Jean-Pierre SCOTTI, Président de la Fondation « Greffe de vie » : « *Le collectif Greffes+ remercie Monsieur le Maire et toute son équipe pour leur soutien à cette magnifique cause de solidarité et de fraternité qu'est le don d'organes. Ces actions, dont les panneaux aux entrées de la ville de Rouen, permettront d'interpeler la population, favoriseront les échanges et le partage de décisions entre proches et feront significativement baisser le taux de refus : « Entre proches, on se le dit ! »*

L'initiative des « Villes Ambassadrices du Don d'Organes » est lancée par le collectif Greffes+ depuis janvier 2023. Elle vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et développer ce geste de fraternité.

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant, notre refus de donner. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En signant la charte, la Ville de Rouen s'engage, en lien avec le CHU et l'Université de Rouen, à :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de Rouen, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher notre engagement tout au long de l'année
- Diffuser des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches sur le site de rouen.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe ;
- Installer sur nos principaux axes de circulation des panneaux Villes Ambassadrices du Don d'Organes (VADO) comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » sur le modèle des villes suivantes.



Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr, télécharger l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.





Jeudi 17 octobre 2024

Rouen, Ville ambassadrice du don d'organes !

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du don d'organes et de greffe. A cette occasion, la Ville de Rouen vient de signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » et devient la première ville ambassadrice de Seine-Maritime.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Jean DE BEIR, Conseiller Municipal délégué à la Santé : « *Engagée dans la prévention santé et l'accès aux soins pour tous, c'est tout naturellement que la Ville de Rouen soutient la démarche portée par le collectif Greffes+ et devient « Ville ambassadrice du don d'organes ». Le maillage du territoire, avec notamment le CHU et l'Université de Rouen, va permettre de sensibiliser davantage la population à l'importance du don d'organes et donc de sauver des vies ! »*

Pour Jean-Pierre SCOTTI, Président de la Fondation « Greffe de vie » : « *Le collectif Greffes+ remercie Monsieur le Maire et toute son équipe pour leur soutien à cette magnifique cause de solidarité et de fraternité qu'est le don d'organes. Ces actions, dont les panneaux aux entrées de la ville de Rouen, permettront d'interpeler la population, favoriseront les échanges et le partage de décisions entre proches et feront significativement baisser le taux de refus : « Entre proches, on se le dit ! »*

L'initiative des « Villes Ambassadrices du Don d'Organes » est lancée par le collectif Greffes+ depuis janvier 2023. Elle vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et développer ce geste de fraternité.

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant, notre refus de donner. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En signant la charte, la Ville de Rouen s'engage, en lien avec le CHU et l'Université de Rouen, à :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de Rouen, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donneurs et leurs proches, pour afficher notre engagement tout au long de l'année
- Diffuser des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches sur le site de rouen.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe ;
- Installer sur nos principaux axes de circulation des panneaux Villes Ambassadrices du Don d'Organes (VADO) comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » sur le modèle des villes suivantes.



Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr, télécharger l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.





Jeudi 17 octobre 2024

Rouen, Ville ambassadrice du don d'organes !

Le 17 octobre a lieu la Journée mondiale du don d'organes et de greffe. A cette occasion, la Ville de Rouen vient de signer la charte « ville ambassadrice du don d'organes » et devient la première ville ambassadrice de Seine-Maritime.

Pour Nicolas MAYER-ROSSIGNOL, Maire de Rouen et Président de la Métropole Rouen Normandie, Caroline DUTARTE, Première Adjointe en charge des Solidarités et Jean DE BEIR, Conseiller Municipal délégué à la Santé : « *Engagée dans la prévention santé et l'accès aux soins pour tous, c'est tout naturellement que la Ville de Rouen soutient la démarche portée par le collectif Greffes+ et devient « Ville ambassadrice du don d'organes ». Le maillage du territoire, avec notamment le CHU et l'Université de Rouen, va permettre de sensibiliser davantage la population à l'importance du don d'organes et donc de sauver des vies !* »

Pour Jean-Pierre SCOTTI, Président de la Fondation « Greffe de vie » : « *Le collectif Greffes+ remercie Monsieur le Maire et toute son équipe pour leur soutien à cette magnifique cause de solidarité et de fraternité qu'est le don d'organes. Ces actions, dont les panneaux aux entrées de la ville de Rouen, permettront d'interpeler la population, favoriseront les échanges et le partage de décisions entre proches et feront significativement baisser le taux de refus : « Entre proches, on se le dit ! »*

L'initiative des « Villes Ambassadrices du Don d'Organes » est lancée par le collectif Greffes+ depuis janvier 2023. Elle vise à sensibiliser les citoyens à l'importance du don d'organes et de tissus et développer ce geste de fraternité.

En France, la loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant, notre refus de donner. Cependant, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de la biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes. Le nombre de patients en attente d'une greffe, qui augmente chaque année, est de 27 000 alors que le nombre de greffes réalisées par an est de l'ordre de 6 000 et l'on constate plus de 1000 décès par manque de greffons. Le frein majeur est le taux de refus. Il est d'environ 36% alors que selon différentes enquêtes, il devrait être de 15%.



ROUEN.FR

Cabinet du Maire
Contact presse
presse@rouen.fr
02 35 08 86 53

En signant la charte, la Ville de Rouen s'engage, en lien avec le CHU et l'Université de Rouen, à :

- Organiser une manifestation annuelle chaque journée du 22 juin (journée nationale du don d'organes et de reconnaissance aux donneurs) où tout le monde se parle du don d'organes, pour rappeler à ses proches s'il est donneur ou pas ;
- Favoriser les interventions des associations et des coordinations hospitalières de prélèvement dans les écoles, collèges, lycées et les entreprises de Rouen, afin de délivrer un message pédagogique et mobilisateur au grand public ;
- Planter un "arbre de vie", lieu de recueil en remerciements aux donateurs et leurs proches, pour afficher notre engagement tout au long de l'année
- Diffuser des informations sur l'importance de parler du don d'organes à ses proches sur le site de rouen.fr et sur les réseaux sociaux ;
- Soutenir la mobilisation des associations de patients qui œuvrent en faveur du don et de la greffe ;
- Installer sur nos principaux axes de circulation des panneaux Villes Ambassadrices du Don d'Organes (VADO) comprenant un ruban vert et la mention « Ville ambassadrice du don d'organes » sur le modèle des villes suivantes.



Le « ruban vert » porte l'image de cette belle cause, il est le symbole du don d'organes et aussi également le signe distinctif de la gratitude exprimée par la société envers tous les donateurs d'organes et de tissus, et d'espoir pour les patients en attente.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le site du collectif Greffes+ : www.greffesplus.fr, télécharger l'application du don d'organes (grâce au QR code ou directement via App store ou Google Play) ou vous rendre sur le site dondorganes.fr.

